

La République du Centre, 30 août 2019

LA SOURCE ■ La Maison de santé fait toujours réagir

Ce ne sera pas six médecins

« Contrairement à ce qui a été publié, ce ne sont pas six postes de médecin qui pourront être créés et partagés (chacun) entre le CHRO et la Maison de santé pluridisciplinaire Simone-Veil... mais un seul. »

Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, a répondu ainsi, par voie de communiqué, à une annonce d'Olivier Boyer, directeur du centre hospitalier (*lire notre édition du mercredi 28 août*). Disons que ce n'est ni tout à fait vrai ni tout à fait faux...

Médecins salariés

Et Christophe Lugnot, directeur de cabinet de l'Agence régionale de santé, d'apporter quelques précisions : « Il ne s'agit pas de créations de poste mais de la publication de fiches, de profils recherchés. Cela ne veut pas dire qu'il y aura six médecins supplémentaires à plein-temps prochainement. Ni d'ailleurs. Il faut savoir



OFFRE. Profils recherchés ou créations de poste. ARCHIVE

que les établissements travaillent dur pour publier des profils diversifiés, des fiches attractives et ainsi attirer un maximum. Maintenant, il faut des candidats. »

Cela dit, Jean-Pierre Sueur (PS) a rappelé au directeur général de l'ARS « que cette mesure était très insuffisante [...]. Je lui ai donc demandé de faire le maximum pour dégager le financement de plusieurs postes de ce type.

Mais cela ne réglera pas le problème du réel déficit de médecins à La Source, à la Maison de santé et en dehors. »

Pour l'ancien maire d'Orléans, une seule solution : « Il m'apparaît plus que souhaitable que les études en cours et échanges prévus avec la mairie, mais aussi avec le CHRO, permettent d'avancer effectivement vers l'embauche de médecins salariés. » ■

Clément Greck